Analyse de la pré-facturation

Facturation> Facturation des prestations

Cette opération permet de détecter des anomalies dans la facturation des prestations encodées. Elle se réalise comme une simulation, mais l'attention est concentrée sur les alertes.

Une analyse: obligation de tenir compte des alertes.

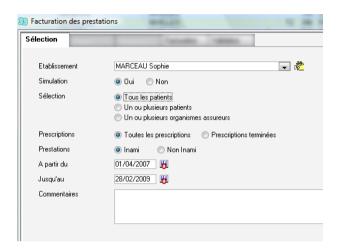
Une simulation: pas d'obligation de tenir compte des alertes.



Aucun document de facturation n'est imprimable à partir de la simulation. Support magnétique, récapitulatif, attestation de soins donnés, facture patient

Onglet [Sélection]

Laisser le bouton "Simulation" sur oui



Choisir l'établissement en cliquant sur la liste déroulante ou la main jaune.

Compléter les différentes options proposées et cliquer sur l'onglet [Facturation].

- Si le bouton "Un ou plusieurs patients" est coché, cliquer sur l'onglet [Patients] pour sélectionner les patients souhaités.
- Si le bouton "Un ou plusieurs O A" est coché, cliquer sur l'onglet [Organismes] pour sélectionner les OA souhaités.

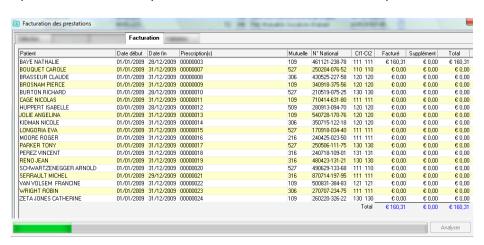


Pour facturer en tiers payant.

- Choisir tous les patients.
- Cocher toutes les prescriptions.
- Clôturer au dernier jour du mois

Onglet [Facturation]

Selon les choix effectués dans l'écran précédent, une liste de patient s'affiche. Si la liste convient, cliquer sur le bouton "Analyser". Les montants sont calculés automatiquement.



Onglet [Validation]

Le programme détecte des anomalies et des incohérences qu'il envoi sous forme d'alertes diverses.

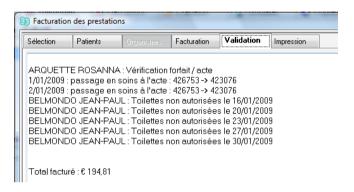
Liste non exhaustive:

- Patients ou journées bloqués pour diverses raisons ;
- NISS manquant;
- Passage de FC en FB (si 1 visite)
- Passage en soins à l'acte (forfait sans toilette)
- Toilettes non autorisées (date de l'accord dépassé, absence d'accord)
- Prestations spécifiques non autorisées (date de l'accord dépassé, absence d'accord)
- Conversion de codes
- Voucher non valide
- ..



Pour Rosanna: (patient FB) absence de toilette le 1 & 2 janvier.

Pour Jean-Paul: Katz valide jusqu'au 15/01/2009



La liste des alertes peut être imprimée.

Il n'est pas possible à ce niveau d'accepter, de refuser ou de modifier une alerte.

Une alerte ne signifie pas forcément qu'il y a un problème. A l'utilisateur de réagir ou non suivant le cas.

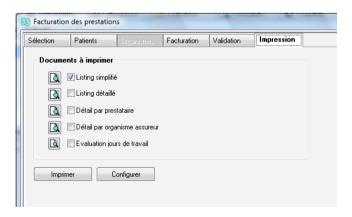
Corriger une anomalie si nécessaire, recommencer la simulation et vérifier la validation de la correction. Si la validation est correcte, cliquer sur l'onglet [Impression].

Onglet [Impression]

Les résultats des calculs de la simulation peuvent se présenter sous différentes formes.

Opérer le choix souhaité.

Cliquer sur la loupe pour visualiser le document désiré.





- Conserver l'impression des documents de simulation.
- Il n'est plus possible de réaliser une simulation pour des prestations facturées.



- Rétrocession : des prestations ont été rétrocédées à d'autres prestataires (partage de forfaits et plafonds)
- Cocher sur détail par prestataires pour connaître leur chiffre.
- Un document nommé « répartitions internes » doit être imprimé après avoir facturé les soins et après avoir créé les récapitulatifs.